



Association pour la promotion et la pratique du BMX et du VTT
SIRET 47846198100019

BMX CLUB NIORTAIS

7 chemin du moindreau 79000 NIORT

Tel : 05.49.24.71.24

bmxniort@gmail.com

www.bcn-79.fr

FICHE D'ADHESION POUR LA SAISON 2019-2020

NOM PRENOM

date de naissance/...../.....

ADRESSE

Père

Mère

Nom

Nom :

Prénom :

Prénom :

Tel :

Tel :

Email :

Email :

INSCRIPTION

Groupe entraînement :

Location BMX et casque

DETAIL DE L'ADHESION

Adhésion	Licence	Location	Réduction	Total
€	€	€	€	€
			<input type="checkbox"/> Coupons sports ANCV <input type="checkbox"/> Chèques loisirs CAN <input type="checkbox"/> Parrainage <input type="checkbox"/> Partenariat SUPER U	

REGLEMENT (jusqu'à 5 chèques)

Espèces	€	Chèque n°	banque :	€
Coupons sport ANCV	€	Chèque n°	banque :	€
Chèques loisirs CAN	€	Chèque n°	banque :	€
Bon SUPER U	€	Chèque n°	banque :	€
		Chèque n°	banque :	€





Association pour la promotion et la pratique du BMX et du VTT
SIRET 47846198100019

AUTORISATION DE TRANSPORT et SOINS D'URGENCES

Je soussigné(e) M. Mme Responsable légal de autorise

mon enfant à être transporté en voiture particulière ou en transport collectif pour les déplacements sportifs.

les responsables du BMX CLUB NIORTAIS à faire dispenser les soins nécessaires en cas d'urgence sur mon enfant.

Précisez ci-après tout élément médical indispensable à la bonne prise de charge de votre enfant (allergies, traitement particulier ou de longue durée.....)

Signature :

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIES

Je soussigné(e) M. Mme..... Responsable légal de

autorise n'autorise pas

la publication de photographies de mon enfant sur les supports de communication du BMX Club Niortais

A Niort, le/...../.....

Signature :

EN CAS DE LOCATION DU MATERIEL

Je soussigné(e) M. Mme

Responsable légal de

déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent concernant le matériel qui est mis à la disposition de mon enfant à savoir :

- Le pilote devra faire en sorte qu'à chaque fin de cours, le vélo soit dans un état correct. Selon le temps, il devra soit lui passer un coup de chiffon, soit le passer sous l'eau et le sécher au chiffon.
- Le pilote devra replacer le casque sur les étagères prévues à cet effet après avoir passé un coup de chiffon.
- Lors du prêt du matériel pour une course, le responsable légal devra prendre ses dispositions (voir avec l'entraîneur) pour venir chercher le matériel et devra le rapporter propre et en bon état

A Niort, le/...../.....

Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Ces demandes doivent être adressées à bxniort@gmail.com.

J'accepte que mes coordonnées soient transmises aux partenaires du club :

oui non

Par la présente, je demande l'inscription de mon enfant de moi-même au BMX CLUB NIORTAIS et reconnais avoir reçu les annexes 1 (règlement intérieur), 2 (tarification), 3 (horaires et document à fournir)

Fait à Niort, le/...../.....

Signature :





Association pour la promotion et la pratique du BMX et du VTT
SIRET 47846198100019

BMX CLUB NIORTAIS

7 chemin du moindreau 79000 NIORT
Tel : 05.49.24.71.24
bmxniort@gmail.com
www.bcn-79.fr



Association pour la promotion et la pratique du BMX et du VTT
SIRET 47846198100019

BMX CLUB NIORTAIS

7 chemin du moindreau 79000 NIORT
Tel : 05.49.24.71.24
bmxniort@gmail.com
www.bcn-79.fr

ANNEXE N° 1 REGLEMENT INTERIEUR

Calendrier des entraînements

Début des entraînements à partir du 09 septembre 2019, arrêt le 27 juin 2020.

Il n'y aura pas d'entraînement durant les vacances scolaires, ni le week-end de l'Ascension.
Des stages pourront être organisés pendant les vacances scolaires.

Les compétiteurs sélectionnés pour le TFBMX ou le challenge/championnats de France auront des entraînements jusqu'à leurs compétitions (les jours et heures d'entraînement seront fixés début juin 2020)

Les adhérents ne sont pas autorisés à rouler dans un autre groupe que le leur, sauf accord de l'entraîneur.
Des changements de groupe seront possibles en cours d'année selon le nombre de participants et de l'évolution du niveau.

Pour les groupes compétiteurs, les pilotes qui ne s'investiraient pas suffisamment pourront être transférés dans un autre groupe .

Des entraînements peuvent être annulés au dernier moment notamment pour des raisons météorologiques ou l'absence d'entraîneur.
Les responsables du club mettront tout en œuvre pour prévenir les parents dès que possible : messages téléphoniques, sms ou encore via le site internet (www.bcn-79.fr) ou la page Facebook du Club (BMX Club Niortais).

Nous vous conseillons de consulter régulièrement notre site internet www.bcn-79.fr ou notre page Facebook BMX Club Niortais pour avoir toutes les informations du club.
(courses, photos, changements ou annulations des entraînements...)

Adhésion à l'association :

L'Association du BMX Club Niortais est affiliée à La Fédération Française de Cyclisme.
Tous les adhérents doivent être licenciés à la Fédération Française de Cyclisme. La demande de licence avec son montant se fera sur le formulaire de la FFC remis au moment de l'inscription pour les nouveaux adhérents ou en septembre-octobre pour les demandes de renouvellement de licence. Toute demande de nouvelle licence doit être accompagnée d'un certificat médical d'aptitude au BMX de moins de 3 mois comportant la mention « y compris en compétition ».

Pour les renouvellements de licence un questionnaire de santé sera fourni à l'adhérent. C'est au vu du résultat de ce questionnaire de santé qu'un certificat médical pourra être demandé.

Le montant de l'adhésion est fixé pour l'année.

Ce montant est forfaitaire sur l'année quel que soit le moment de l'inscription au club. Cette adhésion ne sera pas remboursée dans le cas d'un arrêt en cours d'année quelque soit la raison.

Retard ou absence :

Il est demandé aux adhérents de respecter les groupes et les heures d'entraînement. Un cahier d'appel est tenu par l'entraîneur. Dans le cas où un adhérent serait absent pour plusieurs séances, il lui est demandé de prévenir l'association par téléphone, courrier ou mail.

Discipline :

Tout manquement à la discipline des lieux (dégradation) et au respect de l'entraîneur, des membres du bureau et autres adhérents de l'association, fera l'objet d'un courrier rappelant les obligations de chacun. Si cela n'est pas suffisant, une procédure d'exclusion pourra être engagée.

Prêt des vélos et des casques :

Tout pilote qui se verra attribuer un vélo et un casque devra faire en sorte que ceux-ci soient dans un état correct à la fin du cours. Selon le temps, le pilote devra soit passer un coup de chiffon sur le vélo ou le passer sous l'eau et le sécher au chiffon. Le casque devra être replacé sur les étagères prévues à cet effet, après avoir été nettoyé.
Lors du prêt du matériel pour une course, le responsable légal devra prendre ses dispositions pour venir chercher le matériel le samedi (horaires à fixer avec l'entraîneur) et devra le rapporter propre et en bon état.

Outils :

Le club dispose d'outils qui sont à la disposition des adhérents, sous réserve de l'accord préalable de l'éducateur sportif ou d'un membre du bureau. Tout matériel endommagé devra être remplacé au frais de l'adhérent.

Infrastructures du club

Les pilotes disposent d'un WC et d'un vestiaire.

Il est demandé aux pilotes de veiller à bien éteindre les lumières, fermer les portes (surtout en hiver) et le robinet qui se trouve dans les WC.

Par ailleurs, des poubelles sont mises à disposition (une poubelle classique + une poubelle jaune). Merci de respecter le tri sélectif.

Décharge de responsabilité :

Tout pilote pratiquant du BMX sur la piste en dehors de ses créneaux horaires est sous sa propre responsabilité, même en cas de présence de l'éducateur sportif et des membres du bureau.

Assurance :

Chaque adhérent de par sa licence à la Fédération Française de Cyclisme, est assuré par l'assurance souscrite par ladite Fédération. Les garanties lui sont remises lors de sa demande de licence.
Le BMX Club Niortais a souscrit auprès de la MAIF un contrat de garantie en responsabilité civile couvrant l'ensemble de ses activités.

Participation des adhérents mineurs : Il est demandé aux parents lors de leur venue, de s'assurer de la présence de l'entraîneur et de veiller à venir chercher leur enfant à l'heure convenu à la fin de l'entraînement.

En cas d'accident ou de problème médical durant les entraînements, le BMX Club Niortais prendra toutes les dispositions nécessaires et préviendra les parents.

Équipement :

- D'un maillot, tee-shirt ou sweat à manches longues, les manches recouvrant les bras jusqu'aux poignets.
- En cas de protections (style « Dainèse »), celles-ci doivent être portées sous le maillot.
- Des gants couvrant les mains jusqu'au bout des doigts
- Un pantalon toile, jean ou autres tissus résistant à l'abrasion et à la déchirure mais dont les jambières doivent être suffisamment serrés aux chevilles (pas de jogging).
- Des chaussettes couvrant les chevilles (pas de mini chaussettes).
- D'un casque intégral réglementaire.
- Le port du casque intégral attaché est obligatoire en course ou à l'entraînement.

Inscription aux courses :

Le calendrier des courses sera transmis à tous les pilotes dès que celui-ci sera arrêté par le Comité Régional de Cyclisme. Tout pilote souhaitant s'inscrire devra en faire la demande dans le délai fixé lors de l'envoi du dossier d'invitation et le paiement du droit d'engagement devra être réalisé avant la course sur le site HELLOASSO en suivant le lien communiqué.

En cas de non paiement d'une course, aucune inscription ne sera possible.

Le présent règlement intérieur a été mis à jour à l'occasion de la rentrée 2019-2020.





Association pour la promotion et la pratique du BMX et du VTT
SIRET 47846198100019

BMX CLUB NIORTAIS

7 chemin du moindreau 79000 NIORT
Tel : 05.49.24.71.24
bmxniort@gmail.com
www.bcn-79.fr



Association pour la promotion et la pratique du BMX et du VTT
SIRET 47846198100019

BMX CLUB NIORTAIS

7 chemin du moindreau 79000 NIORT
Tel : 05.49.24.71.24
bmxniort@gmail.com
www.bcn-79.fr

Le bureau du BCN

ANNEXE N° 3 Groupes saison 2019-20

ANNEXE N° 2 tarification saison 2019-2020

ADHESION AU BMX CLUB NIORTAIS			
Groupe	1 ^{er} adhésion	2 ^{ème} membre de la famille ou 1 parrainage	A partir du 3 ^{ème} membre de la famille ou 2 parrainages
Débutants	125,00 €	115,00 €	100 €
Débutants (inscription à compter du 01 février 2020)	75,00 €	----	---
Loisirs/confirmés	150,00 €	135,00 €	120,00 €
Compétiteurs	170,00 €	150,00 €	140,00 €
Draisiennes	100,00 €	90,00 €	80,00 €
BMX Adultes	150,00 €	135,00 €	120,00 €

LOCATION DU MATERIEL (priorité aux pilotes de 1 ^{ère} année)	
Location BMX et casque à l'année	100 €
Location BMX et casque à compter du 1 ^{er} février 2020	55 €
Location BMX et casques adultes	60 €

LICENCES FFC 2020			
Né en	Catégories	Coût	Compétitions
2016	Baby vélo	17,00 €	Toutes
2015/ 2014	Pré-licenciés	52,00 €	
2013et 2012	Poussins		
2011et 2010	Pupilles		
2009et 2008	Benjamins		
2007et 2006	Minimes		
2005 et 2004	Cadets	88,00 €	
2003et 2002	Juniors	121,00 €	
2001et avant	Catégorie 3	70,00 €	Départementales et régionales
2001et avant	Pass'Cyclisme	47,00 €	Pas de compétitions

Le choix du groupe est soumis à validation de l'entraîneur.
Les adultes sont orientés vers les groupes C ou B ou G

Groupe A : Compétiteurs Mardi/Jeudi 18h30-20h30
Samedi 11h00-13h00

Groupe B : Loisirs Mardi 17h30-19h00 et Samedi 14h00-15h30

Groupe C : Confirmés Mercredi 18h30-20h00 et samedi 14h00-15h30

Groupe D : Débutants – de 10 ans Mercredi 13h30-15h00 et Samedi 15h30-17h00

Groupe E : Débutants 10 ans et + Mercredi 15h15-16h45 et Samedi 15h30-17h00

Groupe F : Draisiennes Mardi 17h15-18h15

Groupe G: Loisirs + Lundi 18h15-19h45 et mercredi 17h00-18h30

Documents à joindre pour toute inscription y compris le groupe draisiennne

- Certificat médical de non contre-indication à la **pratique du BMX y compris en compétition.**

- les deux premières pages complétées du présent dossier. Conserver les autres pages.
- 1 photo

